

Cher intervenant du domaine de la biosécurité,

Je vous invite cordialement à une session d'information spéciale qui se tiendra pendant le Symposium canadien sur la biosécurité à Saskatoon et qui portera sur le projet de loi sur la biosécurité des laboratoires proposée par le gouvernement.

Il se peut que vous sachiez que le gouvernement du Canada a récemment soumis le projet de loi C-54 au Parlement. Il s'agit de la loi sur les agents pathogènes et les toxines. Cette loi, si elle est votée, nécessitera des manipulations adéquates des agents pathogènes en laboratoires et prévoit une jurisprudence pour se protéger en cas d'utilisation malveillante et intentionnelle de ces matières.

Des renseignements supplémentaires sur la loi C-54 sont disponibles sur le site suivant:  
[http://www.phac-aspc.gc.ca/media/nr-rp/2008/2008\\_06bck-eng.php](http://www.phac-aspc.gc.ca/media/nr-rp/2008/2008_06bck-eng.php).

Nous pensons que le symposium est le moment idéal de vous offrir une séance d'information sur le projet de loi et le programme de biosécurité des laboratoires qui le sous-tend, pour répondre aux premières questions et pour écouter vos préoccupations. Cette réunion se veut le point de départ d'un processus de consultation qui pourrait commencer dès l'automne prochain.

Les renseignements sur la réunion sont les suivants:

Date : le mercredi 4 juin 2008

Heure : de 9h à 11h

Lieu : Radisson Hotel, 404 20th Street East, Saskatoon, SK, Canada

Objectif : fournir des renseignements, répondre aux questions, prendre en compte vos préoccupations

J'ai hâte de vous rencontrer à cette occasion. De plus, je me rendrai disponible tout au long du congrès pour être à l'écoute de vos préoccupations et répondre à vos questions.

Cordialement,

Marianne Heisz  
Chef, Division de l'importation et de la réglementation  
Bureau de la sécurité des laboratoires  
Agence de la santé publique du Canada

